

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 93 (1948)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique
Autor: Vallière, P. de / Bauer, Eddy

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le baron de Bachmann-An der Letz : patricien glaronnais au service des Bourbons, 1740-1831 ; par *Frédéric de Sendelbach*. — Editions Victor Attinger, Neuchâtel et Paris — (Suite).

Réfugié à Näfels après les événements dramatiques de la Révolution qui venaient de briser l'alliance franco-suisse, Bachmann ne retrouva pas la paix à laquelle il aspirait dans sa patrie. La tristesse l'accueillit dans son foyer, à la Lèze, sa maison familiale. Sa fille aînée, gravement malade, mourut au printemps 1793, en laissant ses quatre enfants à la charge de ses parents. Au palais Freuler, sa belle-sœur, la veuve du maréchal de camp Charles Léodegar, major des Gardes suisses, guillotiné à Paris, vivait dans la tristesse et l'incertitude de l'avenir, avec sa fille, et un de ses fils, privée de ses dernières ressources par le gouvernement de la République française qui refusait de payer la pension et les arriérés de solde auxquels elle avait droit. Ses réclamations restèrent sans résultats. Elle écrivit au gouvernement de Glaris « qu'elle n'attendait plus rien de la France et qu'elle le priaît de suspendre ses démarches à Paris ».

La nouvelle des massacres du 10 août et du 3 septembre souleva une indignation générale en Suisse. Des familles de toutes conditions se trouvaient être victimes de la Révolution française. L'opinion publique demandait vengeance ; le sentiment national outragé se réveillait ; on maudissait la France et la Révolution. Ce qui exaspérait la douleur et le ressentiment des familles frappées, c'étaient les souffrances endurées par leurs fils et la barbarie des révolutionnaires, acharnés sur leurs cadavres. Le peuple des cantons était habitué depuis des siècles à accepter la mort de ses fils sur de lointains champs de bataille, et surtout pour la France, l'alliée séculaire. Mais cette fois, c'en était trop ; jamais traitement plus immérité n'avait été infligé à de braves et loyaux soldats. Les cantons accueillirent avec émotion et fierté les épaves du régiment détruit. L'arrivée des onze autres régiments licenciés par la France et rappelés par les cantons, augmenta encore la colère du peuple, enflammé par les récits des soldats. Une étincelle eût suffi à mettre le feu aux poudres. La parole du baron de Bachmann sur l'échafaud : « Ma mort sera vengée » devint le mot d'ordre du parti de la guerre dont l'avoyer de Berne FRÉDÉRIC DE STEIGER était l'âme. Il demandait la rupture des relations diplomatiques avec la république voisine. L'appel aux armes aurait trouvé de l'écho. Il y eut de sanglantes bagarres entre des hommes de la garnison de Bâle et les soldats français de Huningue ; on foula aux pieds la cocarde tricolore. Le doyen Bridel, aumônier de la garnison, prononça un sermon énergique, dans la cathédrale, en présence des troupes.

Mais la Suisse faible et divisée hésitait. On laissa la colère se calmer. L'ambassadeur de France, Barthélemy, sut persuader le

Corps helvétique de persister dans son système de neutralité à tout prix, et de ne pas se laisser attirer dans la coalition des puissances contre la France. La République s'efforça de pacifier et d'endormir les esprits, car le moment était mal choisi pour se brouiller avec les Suisses ; les Prussiens assiégeaient Verdun. La dictature de Robespierre avait besoin de toutes ses forces pour défendre la France envahie. On attendit une heure plus favorable pour se jeter sur la Suisse, et mettre à sac l'ancienne alliée du roi guillotiné. Ce moment se présenta en février-mars 1798. En attendant, la Diète fédérale assemblée à Aarau, ne prit que des demi-mesures, et la propagande des agents révolutionnaires eut le champ libre.

A Næfels, les neveux de Bachmann brûlaient du désir de venger leur père ; à Schwyz, ALOÏS DE REDING jurait de venger l'assassinat de son frère Rodolphe, capitaine aux Gardes suisses, sauvagement torturé dans la prison de l'abbaye. Pour Bachmann, la cause des Bourbons, marquée du sang de son frère prit un caractère sacré qui se confondit, dans la suite, avec la libération du sol suisse des armées du Directoire français. L'influence de son frère continuait par delà la tombe, elle lui dictait sa conduite. Par l'intermédiaire du chevalier de Roll, de Soleure, il écrivit au comte d'Artois qu'il était prêt à lui consacrer sa vie : « C'est tout ce qui me reste. J'ai servi le roi pendant quarante ans avec tout le zèle et toute l'intégrité dont mon âme est capable et j'ai commandé un régiment pendant vingt-quatre ans. Je suis décidé à suivre votre Altesse Royale, soit à son armée, soit en Suisse, si elle daigne m'y employer. » (P. 254.)

Il offrit au pape de lui amener un régiment suisse ; il réclama au ministre de la guerre Pache, à Paris, le paiement des sommes qui lui étaient dues, s'élevant au total de cent-soixante-trois mille livres. Il fallait que ses embarras financiers fussent graves et sa situation désespérée, pour s'humilier devant les bourreaux de son frère. Il ne reçut pas de réponse.

Général-major au service du Roi de Piémont-Sardaigne.

Cette malheureuse question d'argent devenait tragique. Il fallait faire vivre les siens et aider la famille de son frère. Enfin, la fortune lui sourit. Le prince abbé de Saint-Gall allait signer un traité avec le roi de Piémont-Sardaigne pour la levée d'un régiment suisse, et il en offrit le commandement à Bachmann qui accepta avec empressement et se présenta en février 1793 au roi Victor-Amédée III, à Turin. Il fut reçu avec de grands honneurs.

Seul de sa famille à servir à l'étranger en qualité d'officier supérieur, il reprit alors le titre qu'avait porté son frère martyr, et ajouta à son nom celui de sa terre, pour se distinguer de ses neveux. Il rentra dans la vie active sous le nom de baron de Bachmann-An der Letz qui lui est resté dans l'histoire. Agé de 52 ans, il était en pleine possession de ses facultés intellectuelles, soutenu par une santé de fer, grandi par l'épreuve, il se sentait appelé à une haute destinée. Son régiment, recruté dans la principauté de Saint-Gall et dans le canton de Glaris catholique, se comporta d'emblée avec une grande bravoure et réussit à chasser les Français de la vallée d'Aoste. Officiers et soldats avaient servi sous ses ordres en France.

Ses drapeaux marqués de la Croix blanche portaient la devise : *Semper idem* (Toujours le même). Il affirmait ainsi la continuité de ses sentiments : c'est la lutte contre la révolution qu'il poursuivait.

Le roi le nomma général-major et le décora de l'ordre de saint Maurice et Lazare qu'il porta à côté de la croix de saint Louis. Son régiment se distingua, avec les quatre autres régiments suisses du Piémont, dans les campagnes de 1795 et 1796, et empêcha l'ennemi de pénétrer dans le duché d'Aoste. La paix de 1796 livra les cinq régiments suisses du Piémont à Bonaparte. La majorité des officiers et soldats préférèrent rentrer en Suisse. La Savoie et Nice arrachés au roi du Piémont furent annexés à la France. Bachmann regardé comme suspect fut interné à Milan. Un officier français s'étant avisé de lui dire : « Vous servez pour de l'argent et moi pour l'honneur », s'attira cette réponse cinglante : « Oui, Monsieur, chacun sert pour ce qu'il n'a pas. » Il apprit par un officier suisse que Bonaparte s'apprêtait à le faire arrêter et conduire à Paris, où il serait jugé et fusillé. Le 2 janvier 1799, le général Joubert lui donna l'ordre de se rendre à Lucerne, à la disposition du directoire helvétique. Le directoire le relégua dans son canton, sous la surveillance du préfet. Pour la seconde fois, Bachmann perdait le fruit de ses efforts de redressement. Mais ce repos forcé ne dura pas.

Campagnes pour la libération de la Suisse. Général en chef de l'Armée fédéraliste victorieuse en 1802, des Unitaires.

L'invasion de 1798 avait livré la Suisse aux armées de Bonaparte. L'effondrement de la république de Berne, après les défaites de Fraubrunnen, du Grauholz et la victoire sans lendemain de Neuenegg, l'assassinat du GÉNÉRAL D'ERLACH, la prise de Fribourg, la glorieuse résistance de Schwyz, des petits cantons et du Valais, sous le commandement d'ALOÏS DE REDING et d'EUGÈNE DE COURTEN avaient précédé la chute de l'ancienne Confédération et la proclamation de la *République helvétique, une et indivisible*, sous la protection des troupes françaises. Les excès des armées d'occupation, les massacres du Nidwald et du Valais, le pillage organisé, sous prétexte de réquisitions, les persécutions dont le clergé était victime, l'obligation de prêter le serment civique à la Constitution unitaire, entretenaient dans le peuple une irritation grandissante, une aversion ouverte contre le nouveau régime. Pour échapper à la conscription, la jeunesse émigra en masse. Des régiments se formèrent pour lutter contre l'occupation. L'Angleterre les prit à sa solde, et le général Bachmann en fut nommé l'inspecteur général. Il leva un régiment de son nom pour coopérer à la délivrance de la patrie, avec les régiments DE ROVÉREA, DE SALIS, DE COURTEN, DE REDING et PARAVICINI. Le général zuricois HOTZE, au service d'Autriche, était entré en Suisse avec l'armée de l'archiduc Charles. Dans un combat près de Näfels, en mai 1799, les Français furent expulsés du canton de Glaris. Le neveu de Bachmann, FRIDOLIN DE BACHMANN, major au service de la Russie, volontaire à l'avant-garde autrichienne y fut tué. Le régiment Bachmann se retira sur Constance après la seconde bataille de Zurich. Le général Hotze tomba près de Schänis, dans une reconnaissance. Le régiment de Rovérea, refoula, près de Wallenstadt, la division du général Chabran.

En 1800, le régiment Bachmann se distingua à l'affaire de Feldkirch et obtint seize médailles d'honneur. Dans la nuit du 7 au 8 décembre, Bachmann à la tête de 10 bataillons et 12 canons, attaqua les positions des Français, dans la Haute-Engadine, les mit en déroute et obligea les troupes qui occupaient Scafs et Zuoz à se rendre prisonnières avec leurs chefs, leurs drapeaux et leurs équipages, ce qui valut encore 15 médailles d'honneur au régiment Bachmann. Tous les effets personnels appartenant aux officiers et soldats prisonniers leur furent fidèlement restitués. Cette preuve de l'excellente discipline des Suisses fit impression sur le général français Moreau qui engagea ses troupes, dans un ordre du jour, à suivre un si bon exemple.

A la paix de Lunéville, le régiment Bachmann fut licencié, le 24 mai 1801, à Ganovitz, en Styrie, et le général rentra en Suisse, où la fermentation allait croissant. Le *parti fédéraliste* se préparait à renverser le *régime unitaire* qui ne se maintenait que par la force des baïonnettes françaises. L'unitarisme, d'importation étrangère, avait fait une faillite complète. Le premier consul Bonaparte suivait avec attention les événements. L'importance stratégique de la Suisse pour les guerres qu'il projetait, le poussait à favoriser les dissensions politiques. Six coups d'Etat successifs encouragés ou provoqués par les agents français, les prisons remplies d'otages, le fardeau accablant de l'occupation militaire, des impôts, des logements de troupes et des réquisitions furent les causes du soulèvement qui éclata en septembre 1802 dans la Suisse primitive et se propagea comme un vaste incendie à travers toute la Suisse. ALOÏS DE REDING se mit, cette fois encore, à la tête de ses concitoyens, avec LOUIS AUF DER MAUR, de Schwyz, officier au service du Piémont, pour renverser le gouvernement helvétique. Les fédéralistes, accueillis en libérateurs, s'emparèrent de Zurich, de Berne, dont ils chassèrent les garnisons étrangères et helvétiques. La *Diète des cantons libérés se réunit à Schwyz et donna au général Bachmann le commandement en chef des troupes fédéralistes*, tandis que les généraux DE WATTEVILLE et D'ERLACH se portaient par Berne sur Morat et Fribourg. Le gouvernement helvétique s'était enfui à Lausanne. Le 1^{er} octobre, Bachmann passait ses troupes en revue à Morat et communiquait son plan d'attaque aux commandants des différentes colonnes. Le 3, il attaquait l'ennemi à Faoug, le culbutait et le poursuivait jusqu'à Moudon, où il installait son quartier général. Les unitaires, en déroute à travers le Jorat, ne s'arrêtèrent qu'à Lausanne. Le Directoire helvétique s'apprêtait à passer le lac, quand apparut le général RAPP, aide de camp du Premier Consul, qui demanda, au nom de son maître, une suspension des hostilités. Bachmann lui déclara qu'il ne pouvait entrer en pourparlers avec un ennemi aux abois et qu'il s'en tenait aux instructions de la Diète. Elles lui enjoignaient de ne cesser le feu qu'une fois le gouvernement helvétique et ses troupes jetés hors de Suisse, ce qui n'était plus qu'une question d'heures. En réponse, Rapp lui signifia qu'au premier coup de feu tiré contre les troupes helvétiques, à partir de l'heure présente, une armée de quarante mille hommes sous les ordres du général NEY entrerait en Suisse. «Devant cet ultimatum, Bachmann fut contraint d'accepter un armistice signé le 6 octobre, et de voir, une fois de plus, ses espoirs s'évanouir au but.» (Page 287.)

La Diète fédérale approuva tout ce qu'avait ordonné Bachmann. Bonaparte exigea une soumission absolue à ses volontés. Bachmann démobilisa les contingents les plus rapprochés de la frontière française, et forma avec le reste des troupes un *corps d'observation* qui s'étendait de Bâle à l'Entlebuch. Le général Ney fit son entrée à Bâle, puis à Berne après un court bombardement, le 23 octobre. Le 28, le gouvernement helvétique rentra à Berne sous l'escorte des troupes françaises, et Bonaparte imposait sa médiation, tandis que l'armée confédérée achevait de démobiliser.

Une fois encore, Bachmann reprenait le chemin de l'exil ; son nom figurait sur la liste de ceux qui devaient être arrêtés par ordre de Bonaparte et enfermés au Château d'Aarbourg avec Aloïs de Reding et les chefs fédéralistes. Il se réfugia à Hambourg.

Napoléon médiateur de la Confédération et, la nouvelle alliance militaire franco-suisse.

Le 19 février 1803, Napoléon promulguait l'*acte de médiation* qui rendait à la Suisse la paix intérieure et l'illusion de l'indépendance. Il restaurait les aristocraties et la souveraineté des cantons, reconnaissait l'égalité devant la loi, la liberté de pensée et de croyances, la séparation des pouvoirs, l'abolition des droits féodaux. Le COMTE LOUIS D'AFFRY, de Fribourg, ancien maréchal de camp au service de France, fut désigné comme landamman et premier magistrat de la nouvelle Confédération. Un traité d'alliance, signé le 27 septembre, obligeait la Suisse à fournir à Napoléon quatre régiments de 4000 hommes chacun, et deux bataillons de chasseurs (Valais et Neuchâtel). L'engagement était de quatre ans et renouvelable. Mais l'empereur s'opposa toujours au développement normal des institutions militaires suisses. Il interdit la création d'un état-major fédéral, d'une école militaire, diminua la durée de l'instruction des milices et abaissa les effectifs au-dessous de 20 000 hommes. Il ne voulait pas tarir la source du recrutement de ses régiments suisses. En douze ans, les cantons lui donnèrent cent mille recrues.

Bachmann s'était acquis la reconnaissance du peuple et des autorités comme commandant en chef de l'armée confédérée, en 1802. Il eut la satisfaction d'apprendre que la dignité de son attitude dans des circonstances difficiles, et ses mérites personnels, lui avaient valu l'estime de l'empereur. Le général NEY, ministre plénipotentiaire de France en Suisse, lui fit savoir, par l'entremise du landamman d'Affry, qu'un commandement important lui était réservé dans les troupes suisses que Napoléon allait prendre à son service. Bachmann refusa d'une manière polie, mais avec une noble fermeté, les offres flatteuses qui lui étaient faites d'attacher sa destinée à celle du génial Bonaparte.

Il rentra à Näfels, âgé de 63 ans, heureux de siéger au Conseil du canton de Glaris, et passa dix années paisibles au sein de sa famille, à la Lèze. Mais sa carrière n'était pas terminée. Il était destiné à reparaitre sur la scène militaire, une dernière fois, comme général en chef de l'armée fédérale.

(A suivre.)

Major P. DE V.

Les opérations du III^e Corps d'Armée en 1939-1940 par le général de La Laurencie. — Charles-Lavauzelle, éditeurs, Paris.

Le général de La Laurencie vient de nous retracer dans un volume clair et vivant la tragique aventure de son 3^e Corps d'armée durant la campagne de France. Il nous apporte ainsi une utile contribution historique, et l'on recommandera sa lecture à tous ceux qu'intéresse encore l'étude du grand drame historique de mai-juin 1940.

Le 3^e C.A. formait la gauche de la 1^{re} Armée française (général Blanchard) et se soudait, le 13 mai 1940, à la droite du général Gort, dans la région de Wavre, sur la ligne de la Dyle. Encore qu'il eût contribué à mettre en échec l'attaque du 16^e *Panzerkorps* (Hoëppner), la catastrophe de la 9^e Armée allait le contraindre à battre en retraite avec l'ensemble du G. A. 1. Le 28 mai, l'intervention personnelle du général de La Laurencie galvanisa les énergies des trois divisions de son Corps d'armée qui, par une marche de nuit, entreprise dans des conditions désespérées, réussirent à gagner les plages de Dunkerque et de Malo-les-Bains.

Le 8 juin 1940, le commandant du 3^e C. A., ayant repassé la Manche, reprenait le combat sur la Basse-Seine, avec la mission d'interdire à l'ennemi le passage de ce fleuve, entre Vernon et Pont-de-l'Arche. Mais la décision était déjà intervenue sur la Somme. Rattaché, tout d'abord, à la 10^e Armée (général Altmayer), puis à l'Armée de Paris (général Hering), le général de La Laurencie, le 25 juin suivant, terminait la campagne sur les bords de la Dordogne, après avoir tenté vainement de défendre les ponts de la Loire.

On aimerait à revenir sur ce beau livre, tout rayonnant d'énergie. Parmi les détails qui devraient retenir l'attention du lecteur, relevons ce qui concerne :

- l'armement des divisions françaises, le 10 mai 1940, ou plutôt les lacunes de leur armement.
- la propagande défaitiste et communiste dans les rangs de l'armée française, à l'époque de la Drôle de guerre.
- le rembarquement de Dunkerque et la correction observée en cette occasion par le commandement britannique.
- la honteuse attitude de certaines autorités civiles françaises qui n'hésitèrent pas à négocier avec l'envahisseur, en dépit des militaires et par-dessus leurs têtes.

Nous n'omettons pas de signaler à ce propos la belle attitude observée par le général de La Laurencie, à l'époque de l'occupation. Le 13 décembre 1940, en plein Paris et à la barbe de l'« ambassadeur » Abetz, il n'hésita pas, sur l'ordre du maréchal Pétain, à faire empoigner le traître Marcel Déat, à la suite de la disgrâce momentanée du premier ministre Pierre Laval. Major Ed. BAUER.

Au corps de cavalerie avec le service de santé (septembre 1939-juillet 1940), par Jean des Cilleuls ; préface du général d'armée Prioux, ancien commandant de la 1^{re} Armée. Editions Albin Michel, rue Huyghens 22, Paris 14^e.

Ces quelques pages n'ont point pour but d'apporter à quelques problèmes qui se posent ou se renouvellent au cours des guerres,

en matière de Service de Santé, les enseignements d'un passé qui — déjà — s'estompe dans le temps.

Elles visent très simplement à rappeler les efforts accomplis pour mener à bien une mission difficile en des heures particulièrement critiques, et comment chacun, en des circonstances dont on était loin de prévoir initialement l'évolution tragique, a su s'adapter à la situation quotidienne, sans jamais se décourager le long du chemin.

Appartenant à une grande unité d'élite « première et dernière au feu », le Service de Santé du Corps de Cavalerie a tenu à se montrer digne des traditions séculaires du Corps de Santé et de celles particulièrement glorieuses de l'Arme aux côtés de laquelle il était appelé à l'honneur d'accomplir sa mission salvatrice.

Sévèrement éprouvé par le feu de l'ennemi, bousculé presque chaque jour dans ses plans, risquant fréquemment de tomber aux mains de l'adversaire, il s'est efforcé de prodiguer à la troupe et à ses chefs, dont la santé et la vie étaient confiés à sa garde, des soins éclairés et dévoués, et le réconfort de sa présence.

Fortement constitué au début de la bataille, réduit plus tard à des effectifs minimes, il est arrivé, malgré toutes les vicissitudes, à mener jusqu'au bout sa tâche laborieuse.

Il convenait d'en donner témoignage, en souvenir de celle et de ceux qui sont tombés glorieusement, dans l'accomplissement du devoir.

De la Normandie à la Baltique, par le maréchal *Montgomery*. Préface du général de Lattre de Tassigny. Traduit de l'anglais par le capitaine A.-C. Ramsay. Volume de 305 pages avec 27 cartes et 3 schémas en couleurs. — Charles-Lavauzelle et C^{ie}, éditeurs, Paris-Limoges-Nancy.

Les éditeurs Charles-Lavauzelle et C^{ie} viennent de publier, sous la signature du maréchal Montgomery, la relation des opérations militaires qui se déroulèrent, sous son commandement, de la Normandie à la Baltique.

Le récit commence au moment où l'illustre chef quitte l'Italie et sa légendaire 8^e armée, pour revenir en Angleterre où il recevra, du général Eisenhower, avec le commandement du 21^e groupe d'armées, celui de l'ensemble du corps de bataille anglo-américain chargé de donner l'assaut aux côtes normandes et d'ouvrir le « second front ».

C'est une présentation passionnante, établie sur des documents personnels, de la part prise par ces forces à la conquête de l'Allemagne : la décisive bataille d'usure de Caen, la poursuite en direction de la Belgique et de la Hollande, la libération de nos ports de la Manche et de la mer du Nord, celle de Bruxelles et d'Anvers, la bataille des Ardennes, le franchissement du Rhin, la course à l'Elbe et à la Baltique, la victoire.

Le général de Lattre de Tassigny a fait, de sa fière préface, un hommage nuancé d'admiration et de gratitude.

« ... Grand capitaine, certes ! Mais aussi chef profondément humain. Celui qui remporta cette succession de victoires, en tirant le meilleur

rendement de la mécanique de combat moderne, n'a pas cessé d'être pénétré de l'importance prééminente de l'homme.

» ... *C'est par cet aspect de sa personnalité, autant que par le rôle essentiel qu'il a joué dans la libération de leur pays, que l'actuel chef d'état-major impérial britannique a trouvé le chemin du cœur des Français.* »

Les Spahis au feu, par le général *P. Jouffrault*. — Charles-Lavauzelle et C^{ie}, éditeurs, Paris-Limoges-Nancy. Volume de 264 pages, avec un portrait de l'auteur et 4 cartes en pochette.

Sous le titre « Les spahis au feu », les éditeurs Charles-Lavauzelle et C^{ie} viennent de publier l'émouvant récit du général *P. Jouffrault* — mort en déportation — dont l'unité hors série qu'il commanda — la 1^{re} brigade de spahis — avait acquis avant la guerre, dans ses garnisons de Compiègne et de Senlis, un renom de valeur et de brillante tenue.

Au milieu des désordres de la déroute, la brigade demeura solidement encadrée et commandée, unie, disciplinée, préservée de la contagion de la démoralisation et de la panique.

Au moment où l'ordre vint de déposer les armes, la 1^{re} brigade de spahis qui s'était opiniâtement, témérairement battue dans le Luxembourg, en Lorraine, dans les Ardennes et dans la vallée du Rhône, avait gardé son moral élevé et sa valeur combative intacte.

Il faut chercher le secret de cette farouche énergie dans les qualités guerrières des Nord-Africains qui la constituaient, dans le prestige des jeunes officiers qui les commandaient et notamment dans l'ascendant du chef, de l'auteur, le colonel *Jouffrault le seul invaincu de la débâcle*, comme l'a proclamé, dans son avant-propos, le général *Audibert*. Résistant jusqu'au bout, par la suite combattant de l'armée clandestine, il devait aller mourir, le crâne rasé, sous la défroque rayée des camps d'extermination.

Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift. — Redaktion : Oberst *E. Uhlmann* und Oberstlt. i. Gst. *G. Züblin*. — Heft 6, Juni 1948. — Verlag Huber u. Co. Aktiengesellschaft, Frauenfeld.

Die Armee der Nachkriegszeit : Oberstlt. i. Gst. *Albert Züblin*. — Wir sollen Panzer anschaffen : Oberstlt. i. Gst. *E. Wehrli*. — Zu viele Füsilier im Angriff. — Zur militärpolitischen Lage : Hptm. i. Gst. *A. Käch*. — Der Wiederholungskurs der Infanterie - praktisch gesehen : Hptm. *G. Wüest*. — Der Schiedsrichterdienst bei Gefechtsübungen im kleinen Verband : Hptm. *P. Siegenthaler*. — Im Kampfe gegen die Rote Armee. — Entwicklungstendenzen bei der Fliegerabwehr : Hptm. *W. Koch*. —

Militärwissenschaftliches : Über die Vorstellung vom Kampf. — Tiefe : Hptm. i. Gst. *Walde*. — Ausländische Armeen. — Zeitschriften. — Literatur.

Rivista Militare della Svizzera italiana, Fascicolo III. Maggio-giugno 1948.

In questo fascicolo : Contraddizioni nell'apprezzamento sanitario militare, Dott. Arnaldo Luvini. — A proposito di nuovi orientamenti nell'apprezzamento della abilità al servizio militare : osservazioni del Ten. col. med. Emilio Bianchi ; Altri rilievi del Dott. Arnaldo Luvini ; Osservazioni del Magg. med. Fausto Tenchio. — Vita e peripezie di guerra dell'ufficiale Napoleonico Bartolomeo Varena, Locarnese (1778-1829), I. Ten. Gaetano Beretta.

Schweizer Monatshefte, juin 1948. — Imprimerie Gebr. Leemann, Stockerstrasse 64, Zurich.

Le numéro de juin débute par un article de fond du Dr Félix Hurdes, ministre autrichien de l'Education, qui traite un sujet très actuel, *Le christianisme et la politique*. — Puis vient, à l'occasion du 90^e anniversaire du roi Gustave V de Suède, un article du Dr Otto Oberholzer, de Lund, qui, après avoir dépeint la haute personnalité du roi, s'attache à son pays et nous en donne une image vivante et intéressante. — *La réforme des finances fédérales*, autre sujet d'actualité, est l'objet de commentaires judicieux du Dr Walter Roth, de Zurich, lesquels méritent toute l'attention du lecteur. — Le numéro de juin renferme en outre plusieurs lettres politiques de l'étranger permettant au lecteur de se documenter sur la situation européenne. — La partie culturelle est, dans ce numéro, particulièrement bien dotée et on y trouve nombre d'articles et de commentaires sur la vie culturelle en Suisse et hors de nos frontières. — La revue des livres, riche et variée, n'y manque pas non plus et termine cette publication, qui est en vente dans tous les kiosques et librairies.

Revue de Défense nationale ; 6, Cité Martignac, Paris VII^e. — Sommaire du numéro de juillet 1948 :

Lt-colonel F. Vandaele : L'Armée belge au Canal Albert (II). — Professeur Raynal : La préparation géographique des opérations au cours des dernières campagnes. — Jean Chardonnet : La rivalité entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. en Extrême Orient. — Henri de Rolland : Nil et Tchad. — J. Augustin Léger : La pensée militaire à l'étranger. — Général Boucherle : L'alcool. — Chroniques militaires, aéronautique, maritime, outre-mer, diplomatique, économique. — Bibliographie.
